AR CONTROLE DE LEGALITE : 072-267204261-20241212-20241212CCAS08-DE
en date du 17/12/2024 ; REFERENCE ACTE : 20241212CCAS08

CCAS Centre Communal d'Action Sociale
La Chapelle Saint Aubin

DELIBERATION N° 08
Conseil d'administration du jeudi 12 décembre 2024
-=-=-=-=-=-

Le jeudi douze décembre, à quatorze heures trente, le conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale, légalement convoqué en date du trois décembre deux mil-vingt-quatre, s'est réuni dans la salle du C.C.A.S., sous la présidence de Monsieur Joël LE BOLU.

Date de convocation : 03 décembre 2024
Nombre d'administrateurs en exercice : 13
Quorum : 7

Présent.e.s :
Mmes et MM, Thierry FOURNIER, Gilbert VALLEE, Marcel LE BORGNE, Lucien LERAY, Claude DROUET et Françoise JAMIN, Martine LAUNAY, Kika VAN HAAFTEN.

Absent.e.s et excusé.e.s :
M. Joël LE BOLU a donné procuration à Mme Martine LAUNAY.
M. Jean-Pierre PRIGENT a donné procuration à Mme Françoise JAMIN.
Mme Carole DAINNE a donné procuration à M. Marcel LE BORGNE.
Mme Florence LEFFRAY a donné procuration à M. Gilbert VALLEE.
Mme Valérie DUMONT a donné procuration à Mme Kika VAN HAAFTEN.

Secrétaire de séance : Monsieur Claude DROUET

VIII – ATELIER DE CUISINE MOLÉCULAIRE :
Rapporteur : Mme Martine LAUNAY

Dans le cadre d'un partenariat avec le service Enfance, un atelier intergénérationnel de cuisine moléculaire permettant de découvrir un autre mode de cuisine serait animé par l'association « Les petits débrouillards ».
Deux sessions d'1h30 chacune auraient lieu le mardi 11 février 2025. 12 personnes, soit six enfants et six séniors.
Le coût d'un montant de 472,92 € serait pris en charge par le service Enfance dans le cadre de ses activités.
Il est proposé au conseil d'administration de reconduire en partenariat avec l'accueil de loisirs l'activité cuisine.

Discussion

Madame Launay précise que « Les p'tits débrouillards » est un mouvement associatif d'éducation populaire à la culture scientifique et technique sérieux qui permet de faire des découvertes originales en s'amusant.
Le constat du succès des ateliers de découverte de la cuisine traditionnelle conduits durant l'été 2024 est rappelé.

Décision

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil d'administration approuve l'atelier de cuisine moléculaire intergénérationnel.

Présents : 8 / Votants : 13 / Abstentions :0 / Pour : 13 / Contre : 0
Pour copie conforme,
Ainsi fait les jour, mois et an ci-dessus et ont signé les membres présents.

Le Président,
Joël LE BOLU

Le secrétaire de séance
Claude DROUET